

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le 06/07/2023

ID : 007-200039808-20230627-2023_06_004-DE

SLO

Etant donné que la procédure d'élaboration du PLUI est en cours et nécessite la définition d'OAP sectorielles et thématiques, il est ainsi question de pouvoir candidater sur certaines d'entre-elles qui répondent aux critères de l'appel à projets.

Le Président demande aux conseillers de se prononcer sur cette question.

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé et après délibéré,
A l'unanimité des membres présents et représentés,

Approuve la candidature à l'appel à projets de l'Etat en vue de l'élaboration d'OAP sur les secteurs stratégiques.

Autorise le Président à signer tout document relatif à cet appel à projets.

Le Président

Luc PICHON



Le Secrétaire

Claude AGERON